



**université PARIS-SACLAY**

## **COVID-19 - MESURES À L'UVSQ POUR LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES - MISES À JOUR LE 1ER AVRIL**

**Conformément à la décision du président de la République, l'UVSQ a fermé l'ensemble de ses campus aux étudiants et étudiantes à partir de lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Publié le 26 février 2020  
Mis à jour le 1er avril 2020

**L'ensemble de ses campus sont concernés :**

**- Saint-Quentin-en-Yvelines (DSP, Simone Veil-Santé, OVSQ, IECI, ISM-IAE, UFR**

**des Sciences Sociales, ISTY, BU, Maison de l'Etudiant.e)**

**- Versailles (UFR des Sciences)**

**- Vélizy-Villacoublay (IUT, ISTY)**

**- Mantes-en-Yvelines (IUT, ISTY)**

**- Rambouillet (IUT)**

**Les étudiants ne doivent pas se présenter au sein des structures de l'université. Les bibliothèques sont fermées ainsi que les restaurants universitaires.**

**Les activités de formation en présentiel sont suspendues. Toutefois, les activités pédagogiques (cours et évaluation) seront maintenues par le biais de cours et activités à distance, notamment au moyen des plateformes Moodle et Ecampus 2. Les étudiant(e)s seront contactés par leurs enseignants.**

Pour toute question, reportez-vous à la FAQ (foire aux questions) disponible. Elle sera régulièrement mise à jour :FAQ Pour les étudiant.es

**L'UVSQ assure donc une continuité d'activité pendant cette période de fermeture, en terme administratif, pédagogique et de recherche.**

**L'UVSQ est pleinement mobilisée depuis le début de l'épidémie de coronavirus et continuera à se mobiliser au cours des prochaines semaines pour faire face à cette situation. Elle informera régulièrement de son évolution et des modalités de continuité d'activité.**

Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage.

Pour toute question d'ordre général, vous pouvez consulter le site du Gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



**COVID-19**

## ALERTE CORONAVIRUS POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, RESTEZ CHEZ VOUS.

Tout déplacement est interdit  
sauf muni d'une attestation pour :

- **Aller travailler,  
si le télétravail est impossible**
- **Faire des courses  
de première nécessité**
- **Faire garder ses enfants  
ou aider des personnes  
vulnérables**
- **Aller chez un professionnel  
de santé si vous n'avez  
pas de signe de la maladie**

L'attestation est téléchargeable sur le site du gouvernement.  
Elle peut être imprimée ou recopiée à la main.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

W1303005-0005 - 15 février 2020

Les mesures conservatoires mises en place depuis le 3 mars à l'UVSQ afin d'assurer la sécurité des étudiantes et étudiants, sont toujours en vigueur :

## 1/ Déplacements à l'étranger

Toutes les mobilités sont interdites jusqu'à nouvel ordre.

Pour les étudiant(e)s qui avaient prévu une mobilité, merci de contacter :

- » [mobilite@uvsq.fr](mailto:mobilite@uvsq.fr) pour les mobilités d'étude
- » [oip.defip@uvsq.fr](mailto:oip.defip@uvsq.fr) pour les stages

## 2/ Etudiant(e)s ayant les symptômes ou ayant été testés positifs :

En cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19, j'évite les contacts et j'appelle mon médecin; si j'ai des difficultés respiratoires, j'appelle le 15. J'informe sans délai la présidence de l'université à [cabinet.president@uvsq.fr](mailto:cabinet.president@uvsq.fr) en donnant notamment son numéro de téléphone portable.

Il est également demandé aux étudiant(e)s ayant été testés positifs au COVID-19 de faire part de leur situation à [cabinet.president@uvsq.fr](mailto:cabinet.president@uvsq.fr) (en précisant un numéro de téléphone portable)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- » Si vous souhaitez obtenir des informations, un numéro vert mis en place par le gouvernement répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, **24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.**
- » Pour toute question d'ordre général, vous pouvez consulter le site du Gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ainsi que le site d'information du Ministère de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/cor>
- » Points de situations en Ile de France de l'Agence Régionale de Santé : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-points-de-situation>
- » Site « conseils aux voyageurs » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Pour toute question relative au contenu de ce message, ou pour signaler toute

apparition de symptômes si vous revenez d'une zone "à risque" ou si vous avez côtoyé une personne malade, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :  
[cabinet.president@uvsq.fr](mailto:cabinet.president@uvsq.fr)